

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 95.126

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 28 Novembre à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

20 Novembre 1995

DATE D'AFFICHAGE

20 Novembre 1995

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, Melle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SABATHIER, SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

M. CAU par M. POTENNEC
M. DONZIER par M. HUGENDBLER
M. QUENTIN par M. BOURGEOIS

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein de la S.A.I.E.M.

VOTE : VOTE A BULLETINS SECRETS

Par délibération en date du 4 Juillet 1995, Monsieur Marc LACOTTE avait été désigné Président de la S.A.I.E.M.

Compte-tenu de sa démission de ses fonctions de Conseiller Municipal, il convient de nommer un nouveau membre du Conseil Municipal à la Présidence de la S.A.I.E.M.,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- La candidature de Monsieur Roger BOISNARD ayant été proposé au suffrage,
- APRES vote à bulletins secrets,
- VU le résultat du vote :
 - Nombre de bulletins : 33
 - Nuls : 3
 - M. BENOIT : 2
 - M. MONNARD : 1
 - Mlle ISENDICK : 1
 - M. BOISNARD : 26

DECIDE

- de désigner Monsieur Roger BOISNARD, Président de la S.A.I.E.M.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 8 Décembre 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS